



ORCIERES

RAPPORT N° 202409 0001

Objet :
Affichage avis d'enquête publique

Carte Grise :

Date de délivrance :
1ère Mise en Circul. :
Type de véhicule :

Destinataires :

- Monsieur le Maire
- Archives de la Police Municipale

RAPPORT DE CONSTATATION

L'an deux mille vingt quatre, le dix sept du mois de septembre,

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal HILI Morgan

Agents de Police Judiciaire Adjointes, agréés et assermentés, en résidence à la Mairie d'Orcières

En fonction à la Police Municipale d'Orcières

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de Monsieur le Maire d'Orcières

Vu les articles 21, 21/2°, 21-1, 21-2, 73 et 429 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Le Mardi 17 Septembre 2024, nous avons procéder à l'affichage de l'avis d'enquête publique sur les panneaux d'affichage communal situés dans les différents hameaux de la commune d'Orcières.

Cette enquête publique est ordonnée par le Maire d'Orcières. Elle porte sur le projet de restructuration du domaine skiable.

L'affichage a été fait aux lieux suivants:

- Merlette (Poste de Police Municipale, poste de secours, gare routière)
- Les Estaris
- Les Plautus
- Les Veyers
- Les Marches
- Le Village
- Montcheny
- Les Quartiers
- Prapic
- Les Ratiers
- Les Audiberts
- Archinard
- Les Usclas
- Bousensayes
- Les Tourrengs
- Serre-Eyraud

Rapport fait pour être transmis à Monsieur le Maire d'Orcières.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins que vous jugerez utiles.

Fait et clos à Orcières
Le 17 Septembre 2024

Signature du rapport N°2024 090001

Les A.P.J.A. :

